
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 29 mars 2018

Délégation à l'information et à la communication

Contact : service presse

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



Infection invasive à méningocoque

Décès d'une jeune fille dans la Drôme ; les personnes qui ont été en contact rapproché avec elle ont été prises en charge.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes confirme ce jour le décès d'une jeune fille d'une infection invasive à méningocoque (IMM) domiciliée à Hauterives dans la Drôme et lycéenne au Lycée Gabriel FAURÉ de Tournon-sur-Rhône en Ardèche. L'ARS a identifié et contacté toutes les personnes qui ont été en contact rapproché et prolongé avec cette jeune fille afin de leur proposer un traitement préventif.

UNE PROCÉDURE DE PRISE EN CHARGE DES CAS CONTACTS RAPPROCHÉS

Conformément à la procédure en vigueur, toutes les personnes (famille, entourage proche, au sein de sa classe et de son club de sport) **ayant été en contact direct, rapproché à moins d'un mètre et prolongé** avec cette jeune femme ont été identifiées et contactées afin qu'elles puissent bénéficier d'un traitement préventif qui leur sera prescrit par leur médecin traitant.

Plus largement, une information est actuellement faite auprès de l'ensemble des parents dont les enfants ont été en contact avec cette jeune fille à l'école et à son club de sport.

À PROPOS DE CETTE MALADIE

Le méningocoque est un germe fragile qui **ne survit pas dans le milieu extérieur**.

L'infection à méningocoque est une maladie qui est **rare en France** mais qui peut être grave. Il existe plusieurs sérogroupes (A, B, C, Y, W135...).

Elle se transmet directement d'une personne à une autre à partir de ces sécrétions (postillons, toux, etc.). L'incubation varie de 3 à 10 jours en moyenne. Elle touche essentiellement les enfants et les adolescents et survient, le plus souvent, du début de l'hiver et au printemps.

L'infection à méningocoque se manifeste principalement par de la fièvre élevée, des maux de tête, souvent accompagnés de vomissements. Parfois des tâches rouges ou violacées (purpura) peuvent apparaître sur le corps.

Bien que le risque de transmission soit faible, il justifie la mise en œuvre d'un traitement préventif pour les personnes en contact proche, étroit, complété par une vaccination selon le séro groupe de la bactérie et le statut vaccinal de la personne.